

QUELQUES ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

-en particulier pendant la 2^e guerre mondiale-

(NB Eléments rassemblés par Alain Chouraqui, non revus par l'auteur)

Maître Sidney Chouraqui
Avocat honoraire

Naissance : 13 octobre 1914 en Algérie, alors française,
Père mobilisé en 1914, combattant dans le corps expéditionnaire français aux Dardanelles (1915)

S.C. est mobilisé au Maroc pendant la « drôle de guerre » : (3 septembre 1939-Mai 1940)

Juin 1940 : Armistice, Vichy.

Afin de pouvoir rejoindre le général de Gaulle à Londres, et malgré ses lourdes charges de famille, S.C., déjà avocat, monte de toutes pièces le dossier d'un faux-procès qui devait le conduire à plaider à Tanger d'où le départ vers l'Angleterre était moins difficile via Gibraltar. Ce stratagème, monté avec son ami Max Guedj, avocat lui aussi, et contre lequel il était censé plaider à Tanger dans ce faux procès, échoue en partie car seul Max Guedj reçoit l'autorisation d'aller à Tanger et peut donc prendre la petite embarcation louée pour cette occasion. Sans doute parce que Max était "pistonné" par son père, le Bâtonnier Félix Guedj. Lorsque le supercherie se révélera, celui-ci paiera de sa liberté puis de sa mort, cette intervention, tandis que son fils devient "l'As des as" reconnu de l'aviation franco-britannique.

S.C. constitue alors un petit groupe de résistants juifs à Casablanca même, qui entre en contact avec Londres par le biais du frère de Maurice Schumann (animateur de l'émission « Les Français parlent aux Français » sur Radio-Londres).

Victime du Statut des Juifs (3 octobre 1940) édicté par le régime de Vichy, S.C. est radié de l'Ordre des avocats puisque cette profession est devenue interdite aux juifs

Débarquement allié en Afrique du Nord : 8 novembre 1942 :

Alors même que les américains avaient déjà libéré l'Algérie, le Général Giraud - anti-allemand mais aussi antisémite - ne veut pas que les Juifs combattent pour qu'ils ne puissent pas récupérer ensuite leur citoyenneté. Ils seront donc affectés au camp pour juifs de Bedeau dans des « Bataillons de Pionniers Israélites », non armés y compris face à l'ennemi.

S.C. prend alors la tête d'un mouvement de résistance dans le camp et rédige un « *Manifeste des juifs de Bedeau* », signé par tous, où on peut lire :

« Il ya deux mois est né en nous un espoir immense, celui de reprendre la lutte avec des armes modernes et de contribuer à l'écrasement définitif de l'ennemi de l'humanité.

La réalisation de ce vœu nous a été refusée.

... Nous déclarons que personne n'a le droit de douter de notre valeur combative ; ce serait insulter la mémoire de nos aînés qui reposent par milliers en terre de France.

...Qu'on nous affecte tous automatiquement dans les unités auxquelles nous étions normalement destinés, qu'on nous permette de combattre chacun selon ses compétences, mais dans la dignité comme les autres soldats. Qu'on nous le permette, et tous unis nous répondrons « Présent ». »

En définitive S.C. s'échappe de ce camp pour juifs, essuie les balles de gendarmes français, et traverse les lignes italiennes et allemandes du maréchal Rommel pour rejoindre en

Lybie le Régiment de Marche du Tchad du général Leclerc comme engagé volontaire dans les Forces Françaises Libres. (cf article joint dans *la Revue d'Histoire de la Shoah*).

En 1943, le Général Giraud, sur pression des Alliés, décide le *numerus clausus* (nombre limité à 2%), pour l'accès des Juifs notamment au Barreau.

S.C. refuse par écrit cette « prétendue justice dans l'injustice » que représente le numerus clausus, et donc n'accepte pas d'en bénéficier pour réintégrer le Barreau, malgré la possibilité qui lui est offerte en tant que combattant.

1^{er} octobre 1943 : Abrogation du Statut des Juifs par de Gaulle. Rétablissement des droits de citoyens pour les Juifs français d'Algérie.

Mais, paradoxe de l'histoire, étant considéré comme ayant ...volontairement « démissionné » du barreau du fait de sa lettre de refus de profiter du numerus clausus en avril 1943, S.C. doit agir fermement pour pouvoir réintégrer le barreau comme les autres juifs.

Novembre 1943 : Participe à la **création de la 2^{ème} DB** (ex Division Leclerc) au Maroc
Départ pour l'Angleterre.

Fin juillet 1944 : **Débarquement de la 2^{ème} DB en France** (à Utah Beach)
Bataille de Normandie, et notamment bataille d'Alençon.

25 août 1944 : **Libération de Paris**

Protection du défilé du Général De Gaulle.

Un film de l'époque, tourné par un amateur, montre S.C. sur son blindé, un enfant dans les bras, dans la liesse de la Libération (film passé à la TV dans les années 1980) ; copie dispo.

Fin 1944 : Ruée de la 2^e DB pour **libérer Strasbourg**, et tenir le serment, passé dans le désert africain, de libérer toute la France.

Puis bataille des Ardennes où la 2^e DB est appelée pour stopper la contre-attaque allemande.

Avril 1945 : **Libération du camp de concentration de Landsberg, appartenant à l'ensemble des camps de Dachau,**

S.C. y découvre l'horreur des piles de cadavres et des survivants morts-vivants qu'il évoque dans ses cahiers de notes tenus tout au long de la guerre.

8 mai 1945 : Capitulation sans condition de l'Allemagne

La 2^e DB vient d'occuper le « Nid d'aigle » d'Hitler à Berchtesgaden. **A la date de ce jour historique, S.C. parle dans ses cahiers d'une « victoire en déchantant »,** car il avait compris que les racines du mal étaient profondes et durables, et que les injustices et les inégalités continueraient de miner l'équilibre social et la démocratie. Il y évoque même « **Des lendemains qui ne chantent pas** »

Cependant, ce jour est d'abord la fin des souffrances de la guerre et il s'abreuve le champagne français stocké dans les caves d'Hitler.

Il entonne avec ses camarades, dans ce haut lieu symbolique du nazisme, une Marseillaise victorieuse et un chant juif d'espérance, la Tikvah, qui allait devenir l'hymne de l'Etat d'Israël, Etat refuge de la majorité des rescapés des camps.

Décorations :

- Chevalier de la Légion d'honneur (à titre militaire)
- Médaille militaire
- Croix de guerre avec deux étoiles (citations à l'ordre de la division et du régiment)

La citation à l'ordre de la division mentionne que SC « *a fait preuve des plus belles qualités militaires pendant les campagnes de Normandie, de Paris et d'Alsace* » et cette citation mentionne plusieurs faits d'armes dont un au cours duquel « *il engagea à 4 reprises une escadrille de chasse ennemie et, malgré le mitraillage de sa pièce, réussit à abattre un avion ennemi et à en endommager deux autres* »

- Combattant Volontaire de la Résistance
- Médaille des Forces Françaises Libres
- Presidential Unit Distinction (PUD américaine)

en plus des médailles de la 2e DB, des Villes d'Aix et de Paris (60e anniversaire de la Libération) etc

Démobilisation en 1945 –

Retour à Casablanca, où il fait une brillante carrière d'avocat, spécialisé en droit maritime international, et où il s'attache notamment à former dans son cabinet de jeunes avocats marocains dont certains deviendront ministres

Rapatriement en France en 1965 et inscription au Barreau d'Aix-en-Provence.

Membre du Bureau de l'Amitié Judéo-chrétienne d'Aix-en-Provence à partir de 1967 et pendant les années 1970. Toujours membre de l'Association.

Cofondateur du collectif des associations contre l'extrême-droite en PACA.

Co-fondateur et Président d'honneur de la Licra d'Aix en Provence.

Membre du collectif national des juristes de la Licra Paris.

Président d'honneur du Centre culturel Darius Milhaud (Aix).

Fin 1982, le sous-préfet d'Aix alerte sur la destruction imminente de la salle des peintures du camp des Milles, camp ignoré jusque là hors d'un petit cercle de chercheurs. **M. Fieschi, ancien responsable des déportés aixois, Sidney et Alain Chouraqui joignent alors leurs efforts à ceux de la DRAC pour empêcher in extremis cette destruction, en menant une action vigoureuse à Paris auprès du cabinet du Premier ministre et du ministre de la Culture.** S.C. alerte le colonel Louis Monguilan qui lui-même rassemble alors un **collectif d'associations pour la sauvegarde du Camp des Milles, y compris l'Amicale d'Auschwitz.** Ce fut le début, du travail militant de 30 années qui va conduire enfin en 2002 à l'inauguration par le Premier ministre d'un grand « Mémorial pour l'avenir » dans le seul camp français encore intact en dehors de Drancy.

En 1992, apparaît le risque que soient occultées les déportations des Milles faute de pouvoir continuer d'occulter toute l'histoire du Camp. **L'Amicale d'Auschwitz met alors en place un wagon-souvenir sur le lieu même des déportations**, et S.C. est alors co-fondateur avec Mme Denise Toros-Marter et le colonel Louis Monguilan, de l'Association du Wagon-Souvenir et du Site Mémorial du Camp des Milles, dont il est Co-Président.

Alors que d'autres étaient sceptiques ou réservés, S.C. a dès le début souhaité que ce futur Mémorial soit **un outil ambitieux d'éducation des jeunes face aux intolérances**, et il a donc toujours été d'un soutien sans failles pour le grand projet voulu par une nouvelle génération de porteurs de mémoire.

En parallèle, S.C. a été invité à donner des conférences dans différents lieux culturels, et à présenter son témoignage dans les collèges et lycées et lors des visites de scolaires au Camp des Milles.

Il est l'objet de plusieurs articles (tribunes, témoignages, reportages etc) dans des médias divers, y compris dans une revue hongroise (2009).

Il rédige en particulier des tribunes notamment dans Libération et le Monde (contre le danger d'extrême droite aux élections de 2015) et quelques articles dans des revues d'histoire.